

**DEC21081DAJ**

**Décision du 29 septembre 2021 portant nomination de M. Benoit MALPAUX en qualité de Directeur de la  
Direction Responsabilité Sociétale et Environnementale (DRSE)**

**Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de  
Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 29 septembre 2021 (note de service 2021-61) portant création de la Direction Responsabilité Sociétale et  
Environnementale (DRSE),

**Décide :**

**Article 1 :**

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021, M. Benoit MALPAUX, Directeur de Recherche de classe exceptionnelle, est nommé Directeur  
de la Direction Responsabilité Sociétale et Environnementale (DRSE) pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 29 septembre 2021

Le Président de l'Institut national de recherche pour  
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

